

COLORBEL

Evaluating Collective Working-Time Reductions in Belgian companies

DUREE

1/12/2023 - 1/07/2025

BUDGET

75 000 €

DESCRIPTION DU PROJET

Le concept de réduction collective du temps de travail (reduction of working time, RCT) gagne du terrain en tant que politique du travail intéressante dans les sociétés industrialisées, saluée pour ses nombreux avantages dans divers domaines. Bien que plusieurs pays dans le monde aient lancé avec succès des essais de semaines de travail plus courtes, la Belgique semble adopter cette politique à un rythme plus lent, avec seulement quelques essais menés au cours des deux dernières décennies. Cela est particulièrement remarquable étant donné qu'un système d'incitation à la mise en œuvre de la RCT a été établi il y a 20 ans.

Le projet COLORBEL vise à explorer deux objectifs de recherche (ROs) liés à l'introduction de la RCT collective en Belgique. Premièrement, il prévoit de lancer une expérimentation pilote dans le pays pour évaluer l'impact d'une politique spécifique de RCT - une semaine de travail de quatre jours avec maintien du salaire complet - dans quatre domaines spécifiques (RO1): le bien-être, la productivité, l'emploi et l'environnement. Des données administratives et des enquêtes seront recueillies en trois phases (avant, pendant et après l'expérience) dans les entreprises participantes. Deuxièmement, COLORBEL vise à développer un cadre complet identifiant les moteurs et les obstacles à l'adoption de politiques de RCT (RO2), afin d'évaluer l'efficacité des mesures existantes établies dans le système d'incitation créé en 2004.

Pour répondre à RO1, nous présentons deux approches viables. Le premier - et optimal - scénario implique la mise en place d'une quasi-expérience. Dans ce scénario, l'équipe étudiera les effets causaux de la politique de Réduction du Temps de Travail (RCT) (le traitement) sur un ensemble d'indicateurs en utilisant une analyse de Difference-in-Difference (DiD). Cette analyse consiste à comparer comment un ensemble d'indicateurs (bien-être, productivité, emploi et environnement) évoluent avant et après le traitement, à la fois pour le groupe de traitement et le groupe témoin. Le groupe de traitement comprendra les employés des entreprises participantes ayant vu leurs heures de travail réduites conformément à la politique de RCT. Idéalement, le groupe témoin devrait être constitué d'employés des mêmes entreprises participantes n'ayant pas été soumis à la politique de RCT, ce qui signifie que leurs heures de travail restent inchangées. Cela est pratiquement faisable car la loi permet aux employeurs de mettre en œuvre la politique de RCT soit pour des catégories spécifiques d'employés, soit pour l'ensemble de la main-d'œuvre. Si les groupes de traitement et témoin ne sont pas suffisamment comparables, nous utiliserons des techniques d'appariement ou de pondération. Cependant, en pratique, il est plus courant qu'une entreprise applique la politique de RCT universellement (traitement complet), rendant impossible l'établissement d'un groupe témoin à partir des entreprises participantes. Si la création d'un groupe témoin approprié s'avère impossible, le deuxième scénario le plus favorable est de mener une analyse quantitative des changements dans les indicateurs avant et après le traitement exclusivement au sein du groupe de traitement. Bien que cette approche ne permette pas d'interprétations causales des effets, elle peut néanmoins fournir des informations descriptives et relatives précieuses pour les décideurs politiques, les parties prenantes et les entreprises impliquées, facilitant une évaluation interne de l'impact de la politique de RCT.

COLORBEL

Le plan de recherche pour RO2 comprend trois étapes clés. Premièrement, une revue complète de la littérature existante sur les moteurs et les obstacles à la mise en œuvre d'une politique de RCT sera exécuté. Deuxièmement, des entretiens semi-structurés seront organisés avec des entreprises belges non participantes pour obtenir des informations sur les perceptions et les expériences des employeurs non participants concernant les mesures existantes en Belgique et identifier les obstacles à la participation. Ces obstacles peuvent inclure des problèmes substantiels (par exemple, le désintérêt, les contraintes financières), des défis pratiques (par exemple, la méconnaissance des mesures, les obstacles administratifs) ou d'autres facteurs. Troisièmement, des entretiens semi-structurés seront menés avec des entreprises participantes en Belgique ou à l'étranger afin d'identifier les moteurs de la participation, en accordant une attention particulière au rôle des mesures. De plus, ils exploreront les éventuels défis rencontrés lors de l'expérience de RCT.

Pour atteindre les objectifs de recherche susmentionnés, COLORBEL utilisera donc un mélange de techniques d'analyse quantitative et qualitative, favorisant la collaboration entre les chercheurs de l'Université de Gand et du Bureau fédéral de Planification. Au-delà de contribuer au discours académique sur la RCT, COLORBEL vise à offrir des recommandations politiques précieuses au cabinet du Ministre de l'Economie et de l'emploi sur l'impact et le potentiel des politiques de RCT en Belgique, ainsi que sur l'efficacité des incitations existantes et des mesures alternatives.

COORDONNEES

Coordinateur

Prof. dr. Brent Bleys
Universiteit Gent (UGent)
Vakgroep Economie, Faculteit Economie & Bedrijfskunde
brent.bleys@ugent.be

LIENS

www.4dayweek.be